



64200

20150050

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BASSUSSARRY

Séance publique du 29 septembre 2015

L'an deux mille quinze, le vingt-neuf septembre à 19h00, les membres du conseil municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 25 septembre 2015 conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient présents : M. Paul Baudry, Maire, Mmes et MM. Gallot, Lahorgue, Bonzon, Delettre, Etchegaray, Bigé, Gay, Klisz, Etcheverry, Recart, Sorhaits, Vigier et Gony.

Excusés : Mmes et MM. Davril (procuration à M. Baudry), Yaouanc (procuration à Mme Bonzon), Bigoteau, David (procuration à M. Bigé) et Dallet.

Secrétaire de séance : M. Michel Lahorgue

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de présents : 14

Nombre de votants : 14

**N° 2 : Objet : Autorisation de signer une convention d'occupation domaniale avec GrDF**

Le Maire expose que GrDF souhaite effectuer des études pour l'installation de concentrateurs -relais. Elle souhaite donc passer avec la commune une convention de principe pour lui permettre de réaliser les études concernant l'installation des concentrateurs-relais sur des points hauts du Territoire.

Cette convention, dont un modèle est annexé à la présente délibération, ne constituera pas pour la commune un engagement ferme ; celui-ci se matérialisera éventuellement par la signature d'un bail si un des sites étaient retenus après notre étude sur le terrain, entre mai 2015 et fin 2017. Ces éventuels baux seront alors ajoutés en annexes de cette convention-cadre.

Le Maire demande donc au conseil l'autorisation de signer cette convention.

**APRES** avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire

**APRES** en avoir délibéré,

**Le CONSEIL MUNICIPAL**

**AUTORISE** le Maire à signer cette convention avec GrDF.

Vote : 14

Pour : 17 dont 3 procurations

Adopté à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme

**Le Maire**

**P. Baudry**



*M. Baudry le 12/10/2015*